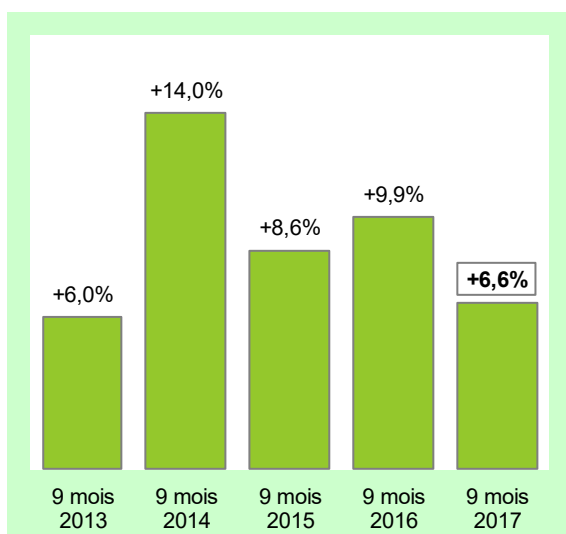


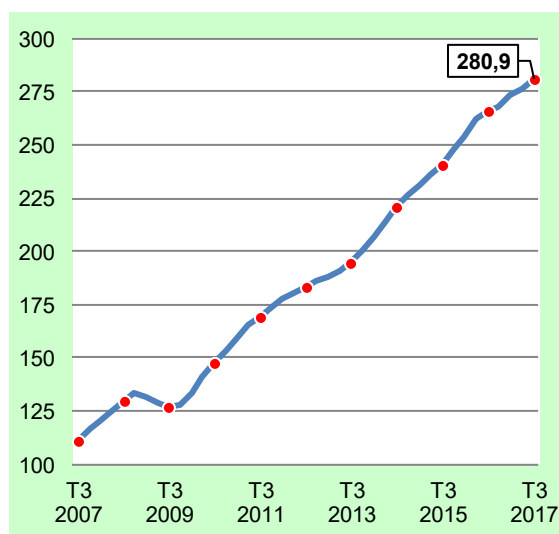
L'activité des sociétés d'affacturation au troisième trimestre 2017 et sur les neuf premiers mois de l'année

Maintien d'une progression significative de l'activité (+7,3% au troisième trimestre et +6,6% sur les neuf premiers mois)

Variation annuelle de la production* (%)



Production* en année mobile (Mds d'euros)



* Montant des créances prises en charge dans le cadre d'un contrat d'affacturation - Hors opérations de « floor plan » et de forfaitage.

Avec **68 milliards d'euros**, le montant des créances prises en charge par les sociétés d'affacturation au troisième trimestre 2017 progresse de **+7,3%** par rapport à la même période de l'année précédente, après une hausse de +6,2% en variation annuelle au premier semestre 2017.

Au total, sur les **neuf premiers mois de 2017**, la croissance des opérations d'affacturation, bien que ralentie, maintient un rythme significatif : **+6,6%** après +9,9% sur la même période de 2016.

A fin septembre, la production cumulée des quatre derniers trimestres s'élève à 280,9 milliards d'euros, soit un volume annuel d'activité qui a été multiplié par 2,5 au cours de la dernière décennie.



L'opération d'affacturation consiste en un *transfert de créances commerciales* (factures) de leur titulaire à un *factor - la société d'affacturation - qui se charge d'en opérer le recouvrement et qui en garantit la bonne fin*, même en cas de défaillance momentanée ou permanente du débiteur. Le factor *peut régler par anticipation* tout ou partie du montant des créances transférées.

Les sociétés d'affacturation (13 sociétés exclusivement dédiées à l'affacturation, auxquelles s'ajoutent 8 sociétés exerçant une activité mixte, soit, au total, **21 sociétés**) sont *toutes regroupées au sein de l'Association française des sociétés financières (ASF)*.

L'ASF regroupe l'*ensemble des établissements spécialisés* : 287 entreprises exerçant de multiples activités (crédit à la consommation, crédit-bail mobilier et immobilier, cautions aux entreprises ou aux particuliers, prestataires de services d'investissement...).